

---

## DEMANDE DE CONTRIBUTION DE SENTIER 2009/2010 DE LA CNS

*Demander :*

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

Adresse de l'organisation : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Nom du directeur de projet : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

**Titre du projet :** \_\_\_\_\_

**Catégorie de projet de sentier :**     Motoneiges     VTT / HR     Non-motorisée

*Note : les demandeurs sont invités à réviser en détails le document contenant les lignes directrices d'application avant de compléter la présente demande de contribution. Ce document est disponible sur le site web de la CNS au : [www.ntc-Canada.ca](http://www.ntc-Canada.ca)*

### 1. Adhésion

**Pour être admissible, la demande doit provenir d'un membre en règle d'une des organisations provinciales ou territoriales de sentiers mentionnées sur le site Web de la CNS. Veuillez fournir ci-dessous le nom de cette organisation :**

\_\_\_\_\_

**Pour être admissible, les organisations doivent pouvoir démontrer :**

- Leur expertise dans la construction, amélioration, rénovation et réhabilitation des sentiers
- Leur capacité de terminer le projet avant le 31 mars 2010

### 2. Documents obligatoires :

Documents de constitution  annexés     au dossier

Évidence que le statut de constitution est en règle  annexée     au dossier

- |  |                                  |                                     |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|
| Preuve d'assurance des directeurs et des cadres  | <input type="checkbox"/> annexée | <input type="checkbox"/> au dossier |
| Preuve d'assurance de la responsabilité civile –<br>formulaire général   | <input type="checkbox"/> annexée | <input type="checkbox"/> au dossier |
| Évidence d'approbations environnementales  | <input type="checkbox"/> annexée | <input type="checkbox"/> au dossier |
| Liste des membres du conseil et leur poste   | <input type="checkbox"/> annexée | <input type="checkbox"/> au dossier |
| Liste des organisations membres (s'il y a lieu)  | <input type="checkbox"/> annexée | <input type="checkbox"/> au dossier |
| Lettre d'appui de l'organisation provinciale des sentiers<br>en rapport avec la catégorie de projet de sentier<br>sélectionnée ci-dessus | <input type="checkbox"/> annexée |                                     |

### 3. Coût total du projet :

Coût du projet \_\_\_\_\_ \$ (excluant les contributions en espèces et bénévoles)

Valeur du projet \_\_\_\_\_ \$ (incluant les contributions en espèces et bénévoles)

### 4. Montant demandé :

Contribution de projet \_\_\_\_\_ \$ (jusqu'à un maximum de 50 % du coût du projet)

### 5. Utilisations autorisées du sentier : *(cochez toutes les mentions applicables)*

#### Motorisées :

Motoneiges

VTT/Quads

Motos hors route

#### Non-motorisées :

Randonnée, marche, course  Cyclisme (tourisme, vélo de montagne)

Équitation  Ski de fond, raquette

Autre – précisez : \_\_\_\_\_  
(fauteuil roulant, patins à roues, traîneau à chien, canoë, kayak, etc.)

### 6. Description du projet

Veillez fournir une description détaillée de votre projet, incluant ses antécédents, et joindre une carte indiquant son emplacement.

Les sous-sections qui suivent décrivent les critères spécifiques d'évaluation de tous les projets :

### **6.1 Expertise de gestion de sentier**

Il est important que les demandeurs aient de l'expérience dans la construction, l'amélioration, la rénovation et la réhabilitation des sentiers. Veuillez fournir une description détaillée de votre expérience acquise dans la gestion de la construction des sentiers. Veuillez présenter vos plans pour la gestion à long terme et l'entretien de votre projet de sentier. Veuillez aussi décrire l'appui bénévole que vous obtiendrez.

### **6.2 Prépondérance de l'emploi**

Un objectif primordial de ce programme est la création d'emplois. Veuillez estimer les coûts du projet représentés par les salaires ou les contrats qui emploient des gens. Veuillez aussi fournir une estimation du type et du nombre d'emplois qui seront créés et leur durée.

### **6.3 Autres fonds recueillis**

En vertu de ce programme, le pourcentage maximum que le gouvernement du Canada peut contribuer est de 50 % du coût total du projet. L'objectif de ce programme de contributions est de favoriser l'investissement dans des projets de sentiers de haute qualité. Les demandeurs sont encouragés à maximiser les autres fonds recueillis étant donné que cela facilitera un accroissement du total des projets qui peuvent bénéficier du financement. Les projets dont le financement obtenu d'autres sources est supérieur à 50 % mériteront une meilleure évaluation que ceux inférieurs au niveau de 50 %.

Veuillez aussi préciser toutes les autres ressources non monétaires ou contributions en espèces de toutes les autres sources (c.-à-d. dons de matériaux, contributions bénévoles) qui rehausseront la valeur économique de votre projet.

### **6.4 Avantages économiques**

À travers le Canada, les sentiers stimulent le tourisme et la dépense axée sur la récréation. Les visiteurs et les usagers locaux des sentiers procurent des avantages économiques directs aux hôtels, restaurants, détaillants, postes d'essence et autres entreprises par suite des activités qu'occasionne l'utilisation des sentiers. La dépense en biens durables comme les bicyclettes, patins, bottes de randonnée et équipements récréatifs motorisés fournit des avantages directs aux détaillants locaux. Cette activité attire et revitalise les entreprises, crée des emplois et accroît les fonds publics. Veuillez décrire les avantages économiques qui seront créés dans votre région par votre projet.

### **6.5 Respect de l'environnement et développement de sentiers viables**

On entend par viabilité l'utilisation, le développement et la protection des ressources d'une manière qui permet aux gens de satisfaire à des besoins actuels tout en prévoyant les besoins des générations futures sous la perspective harmonisée des objectifs environnementaux, économiques et communautaires. Veuillez décrire comment votre projet portera sur l'environnement et les mesures que vous utiliserez pour construire des sentiers viables.

### **6.6 Importance du système de sentiers**

Un objectif fondamental du programme de contributions de la CNS est de favoriser le développement de liaisons entre les sentiers existants à l'intérieur des régions et entre les systèmes de sentiers régionaux pour créer des systèmes couvrant l'ensemble de la province pour tout type de sentiers à utilisation partagée. Veuillez décrire comment votre projet améliorera les liaisons avec les réseaux de sentiers existants. Si un plan de sentier stratégique a été développé dans votre région, veuillez noter comment votre projet se greffera sur ce plan.

### **6.7 Priorités stratégiques**

Décrivez comment votre projet contribuera aux priorités stratégiques de la CNS comme la sécurité, la protection de l'environnement et/ou la promotion de la santé.

### **6.8 Échéancier du projet**

Fournissez un échéancier incluant les dates critiques de mise à exécution (annexez votre plan de travail). Identifiez les importants points du progrès du projet. **Veillez noter que tous les projets doivent être achevés au plus tard le 31 mars 2010.**

### **6.9 Projections de liquidités**

Fournissez les projections mensuelles détaillées de toutes vos prévisions d'encaisse et de sortie d'argent pour la durée de votre projet.

### **6.10 Communications**

Décrivez vos plans pour la communication de l'amorce, du progrès et de l'achèvement de votre projet et vos plans pour reconnaître la contribution du gouvernement du Canada, la CNS et les autres partenaires.

### **6.11 Rapport**

Décrivez comment les développements de votre projet seront rapportés à la CNS, incluant l'utilisation de vidéographie et/ou de photographie numérique.

### **6.12 Divers**

Veillez fournir tout autre renseignement pertinent.

## **7. Envoi**

Tous les renseignements concernant l'envoi sont présentés sur le site Web de la CNS. Si vous avez des questions, veuillez contacter le coordinateur régional de sentiers (CRS) de votre province ou de votre territoire tel que mentionné sur le site Web.

## **8. Revue du Comité consultatif régional (CCR)**

Votre demande sera revue par le Comité consultatif régional de votre province/territoire de la CNS. Il déterminera la priorité des demandes et fera ses recommandations pour approbation par le Conseil des administrateurs de la CNS.

## **9. Avis des résultats**

Vous serez avisé des résultats finaux des délibérations concernant votre demande.

## **10. Accord de financement de contribution de sentiers de la CNS**

Les demandeurs sélectionnés devront accepter par écrit les conditions des contributions. Aucun versement de contribution ne sera envoyé avant que l'Accord de financement de contribution de sentiers de la CNS n'ait été exécuté et signé par le demandeur et approuvé par la CNS.

## Signatures autorisées

Les soussignés certifient par la présente -que nous sommes dûment autorisés à ratifier cette entente au nom de notre organisation -que l'information contenue dans notre application décrit fidèlement notre projet; et -que notre organisation appuie pleinement cette demande d'application

---

signature

---

signature

---

titre

---

titre

---

date

---

date